

COMPTE-RENDU
REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
du Mardi 24 janvier 2023

*** Intervention de Mr PLEVIN de la société EFG de Quintin**

Monsieur PLEVIN de la Société EFG de Quintin est venu commenter aux Conseillers Municipaux la situation financière de la Commune et a présenté une étude sur la faisabilité des projets de l'année 2023 et ceux des années suivantes.

*** Viabilisation du lotissement « Les Coteaux de Poulancre »**

Concernant la viabilisation du lotissement « les Coteaux de Poulancre », un marché à procédure adaptée ouverte a été mis en ligne pour la consultation des entreprises concernant les 3 lots suivants : Voirie, eaux pluviales et eaux usées. La date limite des offres était fixée au mardi 17 janvier 2023. L'ouverture des offres a été faite le 19 janvier 2023 et analysée par le cabinet de géomètre NICOLAS. Monsieur le Maire a présenté au Conseil Municipal l'analyse des offres.

*** Engagement, liquidation et mandatement des dépenses de l'année 2023 dans la limite du quart des crédits inscrits au Budget de l'année 2022**

L'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales permet au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement du budget précédent.

Le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de l'année 2023 dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement du budget communal de l'année 2022.

*** Collecte des journaux pour la sauvegarde de la Chapelle Sainte-Suzanne de Guerlédan**

Le Conseil Municipal a décidé d'organiser une collecte de journaux, au bénéfice de la sauvegarde de la Chapelle Sainte-Suzanne de Guerlédan. Les journaux seront à déposer chez Mme LE POTIER Denise de Saint-Gilles-Vieux-Marché. Les conditions restent à définir.

*** Devis pour des travaux de mise en conformité à la salle polyvalente et à l'aire d'accueil pour campeurs**

Le Conseil Municipal a accepté le devis de la SARL ROUILLE de Neulliac pour des travaux de mise en conformité électrique à la salle polyvalente et à l'aire d'accueil pour campeurs.

Le montant du devis s'élève à la somme totale de 2 980,80 € TTC, soit 1 366,80 € pour la salle et 1 614 € TTC pour l'aire d'accueil.

*** Demande de subvention de la FNACA**

Le Conseil Municipal a décidé de verser à l'association de la FNACA du canton une subvention de 50 euros pour l'année 2023.